

"Infos... Mairie"

N° 03 - 11/2020



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

3 Rue de la Vierge ☎ 03 84 20 40 84 📠 03 84 63 86 80

Courriel : mairieduhautduthem@wanadoo.fr

Site Internet : hautduthemchateaulambert.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Les lundis, mardis & vendredis de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous



Paysages d'Automne



*La rivière
à la Fonderie*

Le Lanxey

Le Mot De Madame Le Maire

L'automne, cette saison intermédiaire, nous offre encore de belles journées. C'est le moment d'admirer les couleurs flamboyantes de nos forêts.



Mais une ombre plane autour de nous...Nos sorties, nos projets sont contraints à des restrictions, voire des annulations...En cause le virus Covid-19 toujours présent !

Le département de la Haute Saône fait face à une recrudescence de l'épidémie.

Afin de prévenir la propagation, un nouvel arrêté préfectoral est entré en vigueur le 30 octobre 2020 jusqu'au 1^{er} décembre 2020 :

- **Port du masque obligatoire pour les piétons de 11 ans et plus sur la voie publique.**
- **Le masque est recommandé pour les enfants de 6 à 10 ans.**
- **La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique (afin d'éviter tout port discontinu du masque)**
- **Masque obligatoire aux abords des établissements scolaires et des parkings attenants**
- **Masque obligatoire aux abords des lieux destinés aux transports en commun : sont concernés les arrêts de bus, y compris scolaires.**
- **Dans l'enceinte des cimetières publics lors des cérémonies religieuses.**

Le masque c'est partout, tout le temps et tout ce qui peut être annulé ou reporté doit l'être.

Pour se protéger et protéger les autres, soyons responsables en respectant les gestes barrières, port du masque obligatoire et lavage des mains au gel hydro-alcoolique.

La Mairie, l'Agence Postale Communale (APC) et la Maison France Service (FS) restent ouvertes, mais sous condition du respect des gestes sanitaires.

Les semaines à venir sont préoccupantes, nous pensons aux personnes seules, isolées ou souffrantes. Selon la liste établie au moment du 1^{er} confinement, Marie-Hélène vous contactera pour prendre de vos nouvelles. En cas de besoin, dans la mesure du possible, vous pouvez appeler la mairie ou un élu...

❖ Labellisation FRANCE SERVICES :

Suite à l'audit de la Maison des Services Au Public (MSAP) du 18 août 2020 par un représentant AFNOR, en présence de M. le Sous-préfet ROBBE-GRILLET et de son assistante, nous avons obtenu la Labellisation maison FRANCE SERVICES.



devient ↗



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce label est important, il permet de vous mettre en relation avec de nombreux services administratifs et de nombreux partenaires : CAF, CPAM, MSA ...

Plus de détails dans la brochure ci-jointe au bulletin.

**N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Rosianne et de Martine,
et de le faire savoir autour de vous.**

C'est un service Intercommunal !

L'Etat et la Poste octroient annuellement une subvention et, dernièrement, le 22 octobre, la CCME a accordé un fonds de concours.

Merci à tous ces partenaires d'apporter leur contribution.

❖ Info jeunesse :

Il reste quelques cartes avantages jeunes.

Elles sont gratuites pour les jeunes de moins de 30 ans qui veulent en bénéficier.

A vous d'en profiter sans modération !!!



❖ Les Cérémonies Patriotiques :

Mercredi 11 Novembre et **Mercredi 25 Novembre**

Elles sont autorisées, en respectant les distanciations de 1 m entre chaque personne, port du masque obligatoire.

Elles sont soumises à une déclaration aux services de la préfecture. Les buvettes et les points de restauration temporaires sont formellement interdits.

Elles devront se dérouler **sans public.**



11 Novembre 2019



75^{ème} anniversaire de la libération

❖ Le Recensement :

L'enquête du recensement effectuée entre le 16 janvier et le 15 février 2020 confirme une stabilité de la population Haut du Thémouise et Chaitelote soit 444 habitants. Merci aux agents recenseurs et à vous tous, qui leur avez réservé un bon accueil. De ces chiffres dépendent l'aide de l'Etat, le nombre d'élus au conseil municipal, et cela permet de répondre aux besoins de la population.

Sylviane VALDENAIRE

Infos des Adjointes

Le gros chantier concerne le restaurant. Pour la continuité et en accord avec le conseil municipal, une aide de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), une aide d'accessibilité au Département et un fonds de concours à la Communauté de Communes des Mille Etangs (CCME) ont été votés à l'unanimité. De nombreuses entreprises sont sollicitées pour devis. Nous ne manquerons pas de vous informer de la progression de ce dossier dans les prochains bulletins « Infos... Mairie ».

Ludovic VERBAERE

VOIRIE & FORÊT

⇒ VOIRIE :

Pour prévenir les inondations sur le stade, et à la suite du goudronnage de la rue du stade la collecte de l'eau a été réalisée par la pose de deux regards et d'un long collecteur sur le dessus et le côté du stade jusqu'à la sortie des drains du terrain et des eaux du hangar communal côté rue de la Curtenay.

Sur la voie communale N° 2, dans la montée de la « come », un glissement de terrain a été enroché et comblé pour soutenir le bord de la route.

Sur la voie communale N°1 un peu après les Chaseaux dans la montée vers le col des Croix, une buse de traversée de la voie a été remise en place suite au tassement du bord qui avait entraîné et déplacé la buse.

Reste le « point - à - temps » (les rustines) a réalisé, ainsi que la pose des bordures de trottoir le long de la rue de la Libération, on attend la disponibilité de l'entreprise ! L'hiver arrive à grand pas.

⇒ FORÊT :

Notre Forêt a encore beaucoup souffert cette année, peu de vente de bois sain, mais beaucoup de chablis, secs ou scolytés, pas ou peu de rapport ! Une partie des travaux prévus l'année prochaine ont été reportés voir annulés, pourtant deux pistes qui serviront au débardage des bois en coupe l'année prochaine et très abimées par le gros orage de 2018 devront être remises en état.

Si l'année prochaine devait encore être chaude il est à craindre que tous les Epicéas ne disparaissent !



Claude LAMBOLEY

Voici l'automne...



Fleurissement:

Notre commune s'est inscrite à « l'édition spéciale 2020 » des Villes et Villages Fleuris organisée par le Département de la Haute-Saône.

A ce jour nous n'avons encore pas de résultats.

*Pour les résultats du jury de la route des **villages fleuris** nous avons été classés **1^{er}** sur 6 communes de moins de 500 habitants. Merci.

Décorations de Noël:

Quelques nouvelles décorations vont être réalisées par le comité pour décorer les massifs.

Eh oui Noël approche à grand pas !!!!

Cependant, je vous invite de votre côté à décorer votre maison (fenêtres, balcon et jardin) en vue du concours des illuminations de Noël et ce pour notre plus grand plaisir.

Par la présente, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui fleurissent notre commune.

Les habitants, les employés, les membres de la commission qui se sont investis pour apporter de la couleur dans cette période très contraignante.

Au nom de la commission, **je vous souhaite d'excellentes fêtes.**

Prenez soin de vous et protégez-vous les uns des autres. Merci



Jean-Michel GENEY

Délibérations du Conseil Municipal

Le 02 octobre 2020 :

091 : Nomination du délégué de la commission de contrôle de la liste électorale,

092 : Réhabilitation du Bar Restaurant de Haut du Them : demande de DETR, suite et plan de financement,

093 : Réhabilitation du Bar Restaurant de Haut du Them : demande d'aide au département (accessibilité),

094 : Réhabilitation du Bar Restaurant de Haut du Them : demande d'aide à la Communauté de Communes des mille étangs (fonds de concours),

095 : DM au budget communal 2020,

096 : Modification des travaux ONF en forêt 2020,

097 : Lutte Scolytes : Aide au transport,

098 : Convention de partenariat avec HSN (Haute Saône Numérique).

Le 26 octobre 2020 :

099 : ONF : Assiette et Destination des coupes 2021,

100 : Décision modificative n°2 au budget communal,

101 : Convention de participation classe ULIS de Melisey,

102 : Subvention à la Bibliothèque du Centre Hospitalier de Remiremont,

103 : Demande d'annulation de loyers suite à baisse d'activité – Ancienne Ecole de Belmont

Questions Diverses.

Vous pouvez consulter les délibérations et comptes rendus sur le site internet de la commune.

Info dernière minute du trait d'union :

Chers amis lecteurs,

Ce numéro du Trait d'Union a été imprimé juste avant que ne survienne le nouveau confinement.

C'est pourquoi nous avons annoncé l'exposition des "Bobines" le 29 novembre ainsi que le passage de Saint Nicolas le 6 décembre.

Mais vu les restrictions de déplacements actuelles, l'exposition ne pourra donc pas avoir lieu à la date prévue.

Quant à Saint Nicolas ? Nous ne savons pas encore !

L'équipe du trait d'union

❖ Vœux :

Difficile de programmer une date pour les vœux du Maire. Ils seront en fonction des événements sanitaires. Vous en serez informés ultérieurement.



En ces temps difficiles que chacun puisse trouver un peu de joie au moment des fêtes de fin d'année.

